

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit pénal économique (4DR2263)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

CAPUS Nadja, professeure ordinaire.

Objectifs:

L'objectif du cours est de présenter les aspects fondamentaux du droit pénal économique en rappelant les principes du droit pénal général en relation avec les particularités des infractions économiques (i.e. dans le contexte de la protection de l'innovation, la protection du marché, la criminalité numérique, la corruption et le blanchiment d'argent). Les étudiants développeront la compétence à analyser le risque pénal, notamment au sein des petites et moyennes entreprises (PME) qui forment une très grande majorité des entreprises en Suisse. Un juriste in-house d'une telle entreprise doit, tout comme un avocat mandaté par une entreprise d'une telle taille, être apte à mettre en œuvre le savoir-faire dans un large éventail.

Contenu:

Sont abordés la phénoménologie et la notion du DPÉco, les liens internationaux, des aspects du droit pénal du droit du travail et du droit social, la responsabilité pénale de l'entreprise, les infractions de tromperie et de trahison, ainsi que des questions spécifiques de procédure pénale.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. Obligation pour les candidats de se munir d'un exemplaire des lois utiles, version Chancellerie fédérale ou analogue. Sont interdits les notes et le matériel de cours, les manuels de droit et les objets connectés. L'étudiant tire au sort une question.

Documentation:

Support et présentation powerpoint du cours publiés sur Moodle; Corboz Bernard, Les infractions en droit suisse, Volume I, Berne 2002 / Corboz Bernard, Les infractions en droit suisse, Volume II, Berne 2010.

Forme de l'enseignement:

Cours ex cathedra.